



Confédération paysanne

**PAYSAN-NES
CONSOMMATEUR-RICES
RESPONSABLES ET SOLIDAIRES
SOUTENONS
L'AGRICULTURE PAYSANNE !**

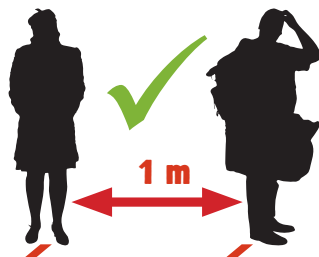
COVID-19

**Recommandations pour
le maintien des points
d'approvisionnement
en vente directe**

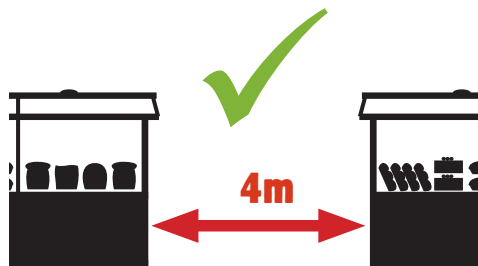
■ CIRCULATION



Limitation au maximum du nombre de personnes sur le lieu d'approvisionnement. Favoriser l'attente dans la file d'attente



Organisation d'une file d'attente avec au moins 1 m entre les personnes. La distance peut être matérialisée par un marquage au sol ou des objets



Distance d'au moins 4 m entre les stands dans le cas d'un marché

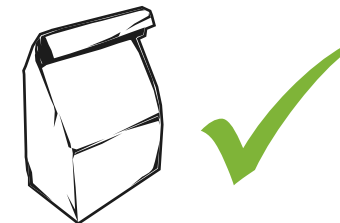


Organisation d'un sens unique de la circulation pour éviter les croisements

■ ÉCHANGE DES PRODUITS



Pas de libre-service sur les stands



Si possible **préparation en avance de paniers et/ou de lots** pour gagner du temps au moment de la vente

■ PAIEMENT



Pas de manipulation de monnaie



Préparation du moyen de paiement
appoint, utilisation de la CB sans contact, utilisation de chèques avec son propre stylo, etc.

■ PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES



Respect des gestes barrières



Affichage des recommandations sur les stands à destination des consommateur-ice-s

PAS UN-E PAYSAN-E EN MOINS !

La Confédération paysanne s'engage pour ne pas laisser les paysan·nes seul·es face à cette crise.

Nous travaillons au recensement, à la centralisations et à la création d'outils et de solutions pour vous aider.

Ressources

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter

- La page dédiée au Covid-19 sur notre site (mise jour régulièrement)
www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=9910&t=Covid-19
- Plus spécifiquement pour la vente directe :
<https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=9905>

Contacts

Confédération paysanne

104, rue Robespierre 93170 Bagnolet

Tél. : 01 43 62 04 04/contact@confederationpaysanne.fr

www.confederationpaysanne.fr